

Informations Post AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées ;
- Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

Les résolutions adoptées

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS Bank réunie le 28 Avril 2025 après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS de l'année 2024,
- Des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2024,
- Des Rapports (général et spécial) des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2024,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration et approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2024, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 62 de la Loi n° 48-2016 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 204 comme suit :

Rubrique	Montant en dinars
<i>Bénéfice net de l'exercice 2024</i>	9.493.699,203
<i>Report à nouveau 2023</i>	45.307.862,089
<i>Bénéfice à affecter</i>	54.801.561,292
<i>Réserves Légales (pour atteindre 10% du capital social)</i>	-

Rubrique	Montant en dinars
<i>Réserves dans le cadre de l'article 412 ter (nouveau) du code de commerce (loi n°41-2024 du 2 aout 2024 relative à l'amendement de quelques dispositions code de commerce)</i>	786.952,992
<i>Distribution de dividendes de un (01) dinars par action</i>	6.000.000,000
<i>Fonds Social</i>	400.000,000
Total des Résultats reportés à la fin de l'exercice 2024	47.614.608,300

Les dividendes seront mis à la disposition des actionnaires dans un délai ne dépassant pas trois mois de la date de cette assemblée, et ce conformément à la législation et aux textes réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de **Mr Adnene Mehdi SBISS** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les participations publiques ;
- Renouveler le mandat de **Mr Marouane OUEDERNI** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les participations publiques ;
- Nommer **Mme Kaouther NEJI** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les participations publiques en remplacement de Mme Nejla BEN ADBALLAH.
- Nommer **Mr Ridha KHALFAOUI** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les participations publiques en remplacement de Mr Alaya BECHIEKH.
- Nommer **Madame Wafa KHOUAJA SFAR** administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la BTS Bank et ce, suite aux résultats de l'appel à candidatures n°4-2024 effectué par la banque pour le choix d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration et présider le comité des risques.

Et ce pour une période de trois années (2025-2026-2027) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'approbation des résultats de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voies présentes.

Sixième Résolution

Sur la base des résultats de l'appel d'offres n°1-2025 pour le choix des co-commissaires aux comptes de la banque pour la période (2025-2026-2027) ? l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- Le groupement du Cabinet PROAUDIT (Tarak ZAHAF) et du cabinet CMJ du Mohamed JEBIR représenté par Mr Tarak ZAHAF,
- Cabinet CNH représenté par Mme Nour El Houda HNENE.

Co-commissaires aux comptes pour certifier les états financiers des exercices (2025-2026-2027) et leur mission se termine par l'Assemblée Générale Ordinaire qui tiendra pour approuver les comptes de la Banque relatifs à l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du conseil d'administration comme suit :

1. Fixer les jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion relative à l'exercice 2024 conformément à la circulaire de Mr le Président du Gouvernement n° 12-2024 du 5 avril 2024 comme suit :
 - Un montant de **quatre mille (4000 TND) dinars brut** au président du Conseil d'Administration par présence effective à la réunion du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de vingt-quatre mille (24000 TND) dinars** par an quel que soit le nombre de réunions.
 - Un montant de **deux mille (2000 TND) dinars brut** à chaque membre du Conseil d'Administration par présence effective à la réunion du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de douze mille (12000 TND) dinars** par an et par membre quel que soit le nombre de réunions.
2. Fixer le montant de la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration comme suit :
 - Un montant de **deux mille dinars (2000 TND) net** par séance pour chaque président des comités d'audit et des risques sans dépassé le **plafond de douze mille (12000 TND) dinars** par an et par président quel que soit le nombre de réunions du comité d'audit ou de risques
 - Un montant de **mille cinq-cents dinars (1500 TND) net** par séance pour chaque membre des comités d'audit et des risques ainsi que pour chaque président et membre des autres comités issus du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de neuf mille (9000 TND) dinars** par an et par chaque membre des comités d'audit et des risques ainsi que pour chaque président et membre des autres comités issus du Conseil d'Administration.

Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence. Ce comité sera choisi par le membre lui-même.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant ne dépassant pas **50 millions de dinars** durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'approbation des résultats de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le bilan après affectation du résultat

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024 (Unité : en KDT)

ACTIFS

ACTIFS	Note	31/12/2024	31/12/2023	Variation
<i>AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</i>	3.1	76 236	33 056	43 180
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	275 974	262 259	13 715
AC3- Créances sur la clientèle	3.3	1 555 486	1 503 524	51 962
AC4- Portefeuille –titres commercial	-	-	-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	3.4	46 412	43 966	2 446
AC6- Valeurs immobilisées	3.5	9 317	10 185	-868
AC7- Autres actifs	3.6	42 972	41 316	1 656
Total Actifs		2 006 397	1 894 306	112 091

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

PASSIFS	Note	31/12/2024	31/12/2023	Variation
PA1- Banque centrale et CCP	4.1	2 632	2 434	198
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	4.2	60 779	47 606	13 173
<i>PA4- Emprunts et ressources spéciales</i>	4.3	1 717 013	1 641 775	75 238
<i>PA5- Autres passifs</i>	4.4	103 203	83 326	19 877
Total Passifs		1 883 627	1 775 141	108 486

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Note	31/12/2024	31/12/2023	Variation
1- Capital		60 000	60 000	-
2- Réserves		15 155	13 857	1 298
<i>3- Autres capitaux propres</i>		-	-	-
<i>4- Résultats reportés</i>		47 615	45 308	2 307
<i>5- Résultat de la période</i>		-	-	-
<i>Total Capitaux propres</i>	4.5	122 770	119 165	3 605
Total Passifs et Capitaux Propres		2 006 397	1 894 306	112 091

Le tableau d'évolution des capitaux propres.

<i>(En milliers de dinars)</i> Rubriques	Capital	Réserves	Réserves légales	Fonds social	Dotation Fonds art 412 ter loi 41- 2024)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Avant Affectation	60 000	13 968	6 000	7 968	-	45 308	9 494	128 770
Affectation approuvée par l'AGO du 28-04-2025	-	1 187	-	400	787	2 307	-3 494	
Dividendes distribués par l'AGO du 28-04-2025	-	0	-	-	-	-	-6 000	-6 000
Solde Après Affectation du Résultat 2024	60 000	15 155	6 000	8 368	787	47 615	-	122 770

Liste des membres du Conseil d'administration

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Actionnaire représenté</i>	<i>Mandat</i>	<i>Activité</i>	<i>Administrateur dans d'autres sociétés et mandat</i>
Mme Raja LAHMADI	Présidente	Participations Publiques	2023-2025	Contrôleur Général des finances au CGF (directeur général)	-
Mr Kamel OUERFELLI	Membre	Participations Publiques	2024-2026	Directeur Général Adjoint à l'APII	Pole technologique de la valorisation des ressources sahariennes
Mme Saloua LANGAR	Membre	Participations Publiques	2024-2026	Ancien Directeur Adjoint à la CNSS	SIPHAT
Mr Adnane Mehdi ZBISS	Membre	Participations Publiques	2025-2027	Ancien Cadre supérieur de la BNA Bank	-
Mr Marouane OUEDERNI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	Ancien DGA de la BFPME	-
Mme Kaouther NEJI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	présidente du comité général des dépenses publiques à la présidence du Gouvernement	OACA
Mr Ridha KHALFAOUI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	Ancien DGA de la CNSS	ST Sucre et BTS
Mr Mouldi ZAYENE	Membre	Indépendant	2023-2025	Ancien Cadre supérieur de l'UBCI Bank	-
Mme Wafa SFAR KHOUAJA	Membre	Indépendant	2025-2027	Ancien Cadre supérieur de la BCT	Pharmacie centrale de Tunisie, ATL et BFPME
Mr Kamel INOUBLI	Membre	Actionnaires minoritaires	2023-2025	Ancien Cadre supérieur de la BNA et formateur à l'ABF	-